



## COMMISSION ASSOCIATION

Mme Le Maire ainsi que la commission association vous remercie de votre présence le vendredi 30 octobre 2020 ; comme souhaité nous avons pu échanger ensemble sur l'importance de créer un partenariat solide entre la mairie et les associations afin de dynamiser et faciliter la vie de nos administrés. Ce dialogue nous a permis, dans un premier temps, de mieux comprendre le fonctionnement et les besoins de votre association et, dans un second temps, vous exprimer l'engagement de la commune à vos côtés et faire un tour d'horizon de la nature de l'aide que nous pourrions vous apporter dans ce contexte actuel difficile et trouver les solutions à envisager ensemble pour l'avenir. Sachez, que nous avons réellement apprécié votre écoute et la qualité de cet échange constructif – merci.

Veillez trouver, ci-joint, le compte rendu de notre réunion.

Cordialement.

## Compte rendu

Le 30/10/2020

### ***Association de Chasse de MASSOINS***

Ouverture de la séance : 18H30

#### Présents :

*Commission présidée par* : Me Le Maire, Marie-Laure TISSERAND, en présence de Me. Aurélie PICARD-DUARTE, M. Richard ARQUILLIERE, M. Denis RIENECK

*Représentant de l'association* : M. Gregory SOLIMEIS (président) ; M. François FIORUCCI (Secrétaire adjoint)

Préambule : Mme Le Maire demande au président qu'il se fasse son porte-parole au sein de l'association, afin de remercier les chasseurs pour leur aide durant les fortes intempéries que notre village a subi. Elle les remercie chaleureusement d'avoir bien voulu avancer des denrées alimentaires et laissé leur local à disposition pour accueillir les naufragés de la route.

I. Nous abordons le premier sujet, qui est la demande de subvention de l'association à la commune.

Madame le maire rappelle qu'un mail a été adressé au président, suite au dépôt de la demande, l'informant que celle-ci était incomplète, et qu'il devait fournir les pièces sans délais, faute de quoi la demande ne serait pas étudiée. Nous n'avons pas eu de réponse de sa part ; une exception sera faite malgré tout cette année, mais ce sera la dernière fois.

- Le président présente son bureau  
M. Gregory SOLIMEIS   Président  
M. Gilbert CHAMPOUSSIN   Trésorier démissionnaire  
M. Eric SOLIMEIS   Trésorier Adjoint  
M. Jean Marc BORONAT   Secrétaire  
M. François FIORUCCI   Secrétaire Adjoint
- Le président présente sa demande de subvention, sans apporter d'éléments écrits et maintient son souhait de voir portée la participation communale à hauteur de 4500€ (actuellement 3900€) afin d'équilibrer le budget de l'association.

1. La commission liste au président l'aide, au titre de l'année 2020, donné par la commune à l'association chasse :

- 3900€ de subvention
- Local de chasseur haut du moulin,
- Local de dépeçage au terrain multi sport
- Compteur EDF (moulin, tennis, chenil) environ 1700€ de consommation
- Compteur d'eau (moulin, tennis) pas d'estimation chiffrée
- Une aide exceptionnelle de 1800€ pour l'aménagement du local.

**2. Il est expliqué au président que la commune ne pourra certainement plus se permettre à l'avenir de subvenir, dans ces proportions, aux besoins des associations. Il est donc demandé à l'association chasse d'envisager de diversifier ses revenus, et de maîtriser son budget, pour gagner en autonomie vis-à-vis de l'aide financière de la commune. Toutefois la commune, exprime à nouveau son engagement afin de faciliter au mieux le fonctionnement de l'association, de ses démarches et de ses actions futures à Massoins.**

3. Un échange libre s'instaure afin de trouver des solutions de financement complémentaires permettant d'alléger, à l'avenir, la participation communale :

- Demande de subvention au CD 06 (non faite cette année)
- Recherche de mécènes auprès des entreprises de la commune (M. BERMONT, etc.)
- Faire un appel aux dons auprès des administrés
- Organisation de manifestations pouvant générer un bénéfice et dont l'ensemble des administrés pourrait bénéficier.
- Augmentation de la carte des sociétaires, notamment celle des non-résidents.
- Cartes à la journée pour les invités.

La commission suggère aussi à l'association chasse de solliciter par courrier L'ONF afin de demander une baisse significative de son loyer en raison de l'impossibilité de chasser dans ce contexte de crise sanitaire.

**Par ailleurs, dans un esprit que nous désirons collaboratif et réciproque, il a été évoqué la participation et l'implication de l'association chasse et de ses adhérents dans le bon fonctionnement de la commune.**

II. Le président informe Mme le Maire que les chemins forestiers ont fortement été endommagés lors des intempéries.

**La commune a déjà informé le service compétant du département pour leur demander d'intervenir.**

III. Le président informe la commune de problèmes relationnels avec les représentants des chasseurs de la commune de BAIROLS, qui leurs interdisent l'accès au lieu-dit du LAC et outrepasseraient les limites communales dans le cadre de l'exercice des battues. Aucun dialogue ne serait souhaité de la part des Bairolois.

**Me le MAIRE propose que la commune fasse un courrier au Maire de Bairols afin d'initier une réunion pour renouer le dialogue entre association. M. Le président accepte la proposition, mais va essayer une dernière fois le dialogue avec le Président de chasse de BAIROLS.**

IV. Me Le Maire informe le président que la demande de subvention 2020 et son montant seront soumis au vote du conseil municipal ; elle ne voit aucune raison majeure pouvant empêcher la commune de contribuer, à nouveau, au bon fonctionnement de son association chasse, pour cette année.

La réunion est clôturée à 20H00.

Le sujet des travaux sur le local du terrain multi sports n'a pas eu le temps d'être abordé, mais fera l'objet d'un prochain rendez vous.